

Résolution

Carton rouge pour le programme d'allégement budgétaire 04

constructionsuisse manifeste sa ferme opposition aux objectifs du Conseil fédéral visant à procéder à des coupes budgétaires dans le secteur des investissements en général et dans celui des infrastructures routières en particulier.

constructionsuisse est convaincue que ces mesures d'économies draconiennes, qui se concentrent trop sur les investissements, compromettront fortement le dynamisme de notre économie.

L'assemblée plénière du 11 novembre 2004 à Berne a approuvé la résolution suivante concernant les réductions prévues dans la construction et l'entretien des routes:

1. *constructionsuisse* est préoccupée par le fait que la Confédération ne tient manifestement pas compte de l'importance d'infrastructures routières adaptées et bien entretenues pour la mobilité individuelle et l'échange de biens.
2. *constructionsuisse* demande au Conseil fédéral de poursuivre sa stratégie de croissance de manière conséquente également en matière d'infrastructures. Il ne saurait saper arbitrairement une des bases de l'essor économique et du maintien de la prospérité.
3. *constructionsuisse* s'oppose aux réductions disproportionnées dans la construction et l'entretien de routes. Celles-ci représentent, pour les trois années à venir, 11 à 16 % de la totalité des réductions proposées. Il s'agit d'une ponction démesurée, car la part des routes au programme d'allégement 03 atteignait déjà entre 9 et 12,6 %.
4. *constructionsuisse* tient à rappeler les points suivants:
 - l'achèvement du réseau des routes nationales ne saurait attendre, le retard actuel étant déjà de vingt ans;
 - les régions périphériques sont particulièrement tributaires d'infrastructures routières bien développées et les cantons concernés n'ont pas les moyens de compenser les réductions prévues;
 - 45 % des transports publics utilisent les routes; c'est pourquoi non seulement les régions rurales, mais aussi les agglomérations attendent de toute urgence une amélioration de leurs capacités routières;
 - un réseau routier insuffisant augmente non seulement les charges de l'économie, mais compromet aussi sensiblement pour les entreprises et la population la qualité de la place économique suisse. Cela pénalisera en particulier les générations futures.
5. *constructionsuisse* juge contestable que, pour des raisons d'ordre politique, les fonds destinés à la route soient à chaque fois détournés de leur affectation. Les difficultés budgétaires ne justifient pas de nouvelles réductions dans le domaine de la route, car en l'occurrence les moyens requis sont disponibles.
6. *constructionsuisse* rejette tout ajournement de constructions nécessaires et de travaux d'entretien urgents, car reporter les réalisations s'avère en général plus onéreux et les assainissements partiels se muent souvent en rénovations complètes.

constructionsuisse attend du Conseil fédéral et du Parlement qu'ils rectifient les décisions en conséquence et procèdent à des réductions dans les secteurs dépenses de consommation et pures redistributions.

constructionsuisse est l'organisation nationale de la construction.
constructionsuisse représente quelque 70 organisations de la branche et 10% de l'ensemble de l'économie nationale.